Info Travail
L'actualité des relations du travail
Travail Québec

Volume 2, n° 1 – 14 avril 2005

INFO TRAVAIL est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec.

Quoi de neuf ?

La productivité et le travail

La productivité au travail est un concept qui est largement documenté et qui a fait l'objet de nombreux débats entre spécialistes. Les gains de productivité sont directement liés au degré d'avancement de la formation et au niveau d'avancement de la technologie, à la compétence de la main-d'œuvre et aux heures consacrées au travail. Bref, elle joue un rôle déterminant sur la qualité de vie, les salaires, la qualité des emplois et la compétitivité des entreprises.

Le ministère du Travail lui a consacré un forum les 14 et 15 mars dernier. Les témoignages sur diverses expériences vécues en entreprises et les commentaires des experts invités ont permis aux quelque 300 participants d'aborder plusieurs des enjeux qui guideront le Québec dans sa recherche de performance et d'adaptation au marché.

Il en est ressorti :

1. qu'une démarche visant à accroître la productivité repose sur des valeurs de travail partagées : un climat de confiance et de concertation entre employeur et employés, une attitude d'ouverture au changement et une compréhension mutuelle des intérêts en jeu; et
2. qu'il n'y a pas un seul modèle mais plutôt diverses pratiques d'organisations qui peuvent en inspirer d'autres, chacune étant unique et faite sur mesure selon la nature de l'entreprise et les besoins à combler.

La principale conclusion est à l'effet que dans toute organisation, c'est le capital humain qui est à la base d'un accroissement de la productivité et de la souplesse que doit se donner l'entreprise ou l'organisation pour demeurer concurrentielle.

Le nouveau ministre du Travail, M. Laurent Lessard, y a exprimé sa volonté de promouvoir et d'encourager le développement et la multiplication de pratiques de travail novatrices et adaptées au Québec afin de répondre au double défi que posent l'augmentation de la productivité et le maintien des emplois dans le contexte économique actuel.

Publications récentes

Remis lors du Forum sur la productivité et l'emploi et maintenant disponible en ligne, le recueil de cas vécus *Changements organisationnels pour améliorer la productivité et l'emploi* portant sur une trentaine d'expériences de changements organisationnels vécues dans des entreprises et des organisations québécoises. Également, le document de référence *La productivité : définition et enjeux* sur le concept de productivité, ses déterminants, sa mesure et les principaux enjeux qui sont reliés à cette notion, de même que divers autres documents sur ce thème. >>>

Le Bilan des relations du travail au Québec pour l'année 2004, qui présente les événements ayant marqué le domaine des relations du travail, les principales lois et les principaux règlements adoptés, ainsi que les décisions marquantes rendues par les tribunaux au cours de l'année

2007-02517/

dernière, est maintenant en ligne.

Nouveautés sur le site de la Commission des normes du travail : d'abord *Les normes du travail sur les disparités de traitement : guide et interprétation*. Ce guide présente la définition, des exemples de disparités interdites et permises, les recours prévus par la loi ainsi que les articles de loi et leur interprétation. Il s'adresse aux employeurs, aux salariés et aux syndicats qui veulent mieux comprendre comment s'appliquent les dispositions concernant les disparités de traitement. Dans le même ordre d'idées, la Commission vient aussi de lancer un nouveau bulletin d'information, le Bulletin Info + destiné à faire mieux connaître les obligations des employeurs, les droits des salariés ainsi que les orientations de la Commission sur divers sujets. Consacré au thème de l'équité entre générations, ce premier numéro présente, notamment, le plan d'action axé sur la prévention auprès des employeurs et des syndicats qui fait suite au mandat confié par le ministre du Travail à la Commission en décembre dernier.

La Commission de l'équité salariale propose, pour sa part, un nouvel outil, *Relevez le défi de l'équité salariale*, pour aider les travailleuses, particulièrement celles qui ne sont pas syndiquées, à mieux comprendre les enjeux de l'équité salariale. Par ailleurs, le dernier bulletin d'information de la Commission présente un compte rendu instructif de la *Journée de l'équité salariale 2004* qui s'est tenue à Montréal, à la fin de l'automne.

Du côté de la construction, le numéro d'avril du bulletin Bâtir, de la Commission de la construction du Québec, rappelle aux employeurs que de nouvelles dispositions des conventions collectives entreront en vigueur le 1er mai 2005. Ces dispositions auront des impacts sur : la caisse d'éducation syndicale (nouveauté); les taux de salaire; les cotisations aux avantages sociaux; les travailleurs du secteur génie civil œuvrant sur des chantiers à baraquement et les frais de déplacement.

Saviez-vous que...

La grande majorité des ententes de travail négociées se règlent sans arrêt de travail, c'est-à-dire sans grève ou lock-out?

En effet, en 2004, 94,7 % des conventions collectives assujetties au Code du travail du Québec se sont réglées sans arrêt de travail. Cette statistique se compare à celle des trois années précédentes. Il faut donc reconnaître la présence d'un véritable partenariat entre les employés et les employeurs au chapitre des relations du travail, au Québec.

Événements et dates à retenir

21 avril - Montréal
Forum 2005 de l'ORHRI sur les relations du travail sous le thème *Concertation patronale-syndicale : utopie ou réalité*?

25 & 26 avril - Québec
60e Congrès des relations industrielles de l'Université Laval : *Éthique et dilemmes dans les organisations*.

28 avril
Jour de deuil pour commémorer la mémoire des travailleuses e. des travailleurs victimes d'une lésion professionnelle.

1er mai
Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.
Hausse de 15 cents du salaire minimum (7,45 $/heure à 7,60 $/heure).

À signaler hors Québec

Recents rapports de recherche en matière de situation de travail non traditionnelle ou

atypique

Les *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques* (RCRPP) viennent de publier deux ouvrages qui s'inscrivent dans la suite du rapport *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*, rapport du Comité d'experts chargé de se pencher sur les besoins de protection sociale des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle, publié par le ministère du Travail du Québec, en 2003.

D'abord, dans son étude intitulée *Pour une meilleure protection des travailleurs vulnérables : des scénarios de politiques publiques*, Guylaine Vallée, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, analyse certaines avenues ou plates-formes majeures qui permettraient d'améliorer l'accès des travailleurs vulnérables à des normes minimales d'emploi et aux avantages sociaux traditionnels.

D'autre part, dans *Travail atypique et vulnérabilité économique*, Richard Chaykowski, de l'École des études en politiques publiques de l'Université Queen's, examine la portée et l'importance exercées par le phénomène de la faible rémunération, les types de relations de travail auxquelles font face les travailleurs vulnérables et la mesure dans laquelle ces travailleurs ont accès aux avantages sociaux liés à l'emploi.

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction